DEPARTEMENT
DES
HAUTES-ALPES

CANTON
DE SERRES

MAIRIE DE TRESCLEOUX
26, Chemin Neuf
- 05700 TRESCLEOUX -

Tél. : 04.92.66.22.01
Adresse électronique : mairie.trescleoux@orange.fr
Site internet : http://www.trescleoux.fr

ARRETE DE CIRCULATION

Le Maire de TRESCLEOUX,

- Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Locales ;
- Vu le Code de la Route ;
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,
- Considérant que pour permettre les travaux d'enfouissement des lignes HTA pour le compte d'ENEDIS, l'entreprise CEGELEC demande l'autorisation d'interdire la circulation sur les route et chemin concernés : Chemin du Teyrac, Chemin Neuf, Route des Pistoles, Rue des Commerces, Route de Lagrand, Route de Montjay, Chemin de la Condamine

ARRETE

Article 1 – **A partir du lundi 10 juillet 2023 et jusqu'à la fin des travaux, le Chemin Neuf, le Chemin du Teyrac, la Route des Pistoles, la Rue des Commerces, la Route de Montjay, le Chemin de la Condamine et la Route de Lagrand seront barrés.** La circulation sera alternée ou rétablie selon l'avancement des travaux et l'accès des riverains pourra se faire de part et d'autre du chantier, et, pour les voies sans issue l'entreprise CEGELEC fera du cas par cas avec les riverains.

Article 2 – La route des Pistoles est interdite aux stationnements des véhicules sur une partie en face du temple.

Article 3 – La circulation des véhicules dont le poids total roulant autorisé supérieur à 19 tonnes est interdite sur la départementale D949 dans l'agglomération de Trescléoux.
Les véhicules auxquels s'applique cette interdiction emprunteront la RD 994 depuis Rosans et la RD1075 depuis Garde-Colombe.

Article 4 – La signalisation réglementaire sera installée par l'entreprise CEGELEC

Article 5 – Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Il sera également affiché à chaque extrémité des voies barrées.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
M. le Commandant du Groupement de la Gendarmerie de Laragne
Entreprise CEGELEC

Fait à TRESCLEOUX, le 7 juillet 2023

P/ Le Maire,
Jean SCHÜLER

MAIRIE DE TRESCLEOUX HAUTES-ALPES

Danielle GIRARD